



Procédure Adaptée n°2022.02

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Mairie d'Oletta
20232 Oletta
Tel : 04.95.39.01.09
Fax : 04.95.39.07.59

Correspondant :

M. Le Maire d'Oletta
20232 Oletta
Tel : 04.95.39.01.09
Fax : 04.95.39.07.59

Maître d'œuvre :

Atelier d'Architecture Hervé Ghirlanda
4 Bvd Paoli
20200 BASTIA
Tel : 04.95.30.00.60

Objet du marché :

Réhabilitation de l'ancien presbytère aux fins d'installation d'une maison de santé sur la commune d'Oletta

Lieux de livraison : Commune d'Oletta

Nomenclature Européenne CPV :

452 15 100 - 8 : Construction de bâtiments liés à santé

Caractéristiques principales du marché :

Présentées dans les Cahiers des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

La procédure d'achat du présent avis, est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Mode de dévolution du marché :

Marché alloti

Mode de passation du marché :

Le marché est passé selon la procédure adaptée définie aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Le Pouvoir adjudicateur, par application des dispositions de l'article R2161-23 du Code de la Commande Publique pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

L'avis concerne un marché public de travaux

Modalités essentielles de financement et de paiement du marché :

- Les articles R.2193-3 à R.2193-53 du Code de la Commande Publique
- Le paiement des acomptes est de 30 jours par virement

Langue dans laquelle les candidatures et les offres doivent être adressées :

Le Français

Unité monétaire utilisée :

L'euro

Présentation des documents et des renseignements à fournir par le candidat :

Le candidat produit à l'appui de sa candidature :

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2147-7 à L2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail,
- Les pièces prévues aux articles R1263-12, D8222-5 ou D8222-7 ou D8254-2 à D8254-5 du code du travail,
- La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire.
- Les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés disponibles aux adresses suivantes, (thème : marchés publics) ou bien tous documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.-
- L'attestation de visite obligatoire du bâtiment prévu à la réhabilitation

Date limite de remise des offres :

Le Samedi 25 Juin 2022 à 12h00

Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures qui n'ont pas été écartées sont examinées au regard :

- Garanties financières,
- Capacités techniques,
- Compétences et moyens professionnels.

Critères de jugement des offres :

Les offres seront examinées selon les critères suivants

- Montant de la rémunération (30%)
- Délai défini à l'aune de (30%)
- Valeur technique (40%)

Durée de validité des offres :

180 jours

Dossier à retirer :

Le DCE est à retirer sur la plateforme www.achatpublic.com

Références : Marché 2022.02

Numéro de référence attribué par le Pouvoir Adjudicateur :

2022.02

Réception des offres :

Transmission sur support papier : la transmission sur support papier n'est pas autorisée pour cette consultation.

Transmission électronique : seules les offres électroniques transmises via la plateforme www.achatpublic.com seront acceptées. L'entreprise qui répondra pourra transmettre une copie de sauvegarde de son offre sur une clé USB ou sur CD-ROM pour parer à toute éventualité de dysfonctionnement.

La copie de sauvegarde est la copie de l'intégralité des données constituant l'offre, transmise sur un autre support (CD-ROM, clé USB).

Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli cacheté comportant les mentions suivantes :

- « Copie de sauvegarde » ;
- L'intitulé de la consultation ;
- Le nom ou dénomination du candidat.

Renseignements administratifs et techniques:

Les candidats devront transmettre leurs demandes à Martin Vadella Saez, responsable des marchés publics :

Email : martin.vadella-saez@oletta.fr

Tel : 04.95.39.01.09

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia

Chemin Montépiano

20407 Bastia Cedex

Tel : 04.95.32.88.66 Fax : 04.95.32.88.55

ORGANE CHARGE DES PROCEDURES DE MEDIATION :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges, Place Félix-Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE Cedex 06

Précisions concernant le(s) détail(s) d'introduction des recours :

Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr par :

- Référé pré-contractuel prévu aux articles L551-1 à L 551-12 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé avant la signature du contrat dans un délai de 16 jours, à compter de la date de notification du rejet de l'offre.
- Référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé dans les délais de 31 jours ou de 06 mois en cas d'absence de publicité,
- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique,
- Recours contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du C.J.A. et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision par la personne publique

Date d'envoi du présent avis à la publication :

Le 25 Mai 2022

